

## Vous en aviez rêvé n'y pensez plus

■ **Un plan d'action pour les orientations sociales 2016 de la même cuvée que les années précédentes.** ■ **Un budget pour 2016 en trompe l'œil.** ■ **Quelques avancées, mais on est loin du compte concernant nos revendications.**

Les orientations pour les prestations d'action sociales et le budget social ont été votés le 17 février dernier au COGAS. Le budget 2016 ne devrait pas améliorer le quotidien des postiers et des postières en matière sociale.

### Un Plan d'action plein de belles paroles souvent creuses,

Ce plan d'action certes basé sur les priorités et les manques soulignés par les postiers et les postières selon la dernière enquête sociale de 2015, n'apporte que trop peu d'action concrète pour le personnel. Nous ne nions pas que pendant la dernière mandature des efforts aient été faits, force est de constater que l'offre sociale est encore mal connue de la majorité de nos collègues. Ne parlons pas de l'engagement des métiers et des managers bien en deçà de ce que nous pouvions espérer.

**Répondre réellement aux préoccupations des postiers et des postières notamment pour les plus démunis reste notre priorité.**

**Pour SUD PTT il y a besoin d'un social fort avec des moyens budgétaires conséquents.**

### Les conséquences de ce budget !!

Un point positif, la volonté d'étendre à toutes les prestations les nouvelles tranches de quotient familial et les mesures d'aides spécifiques (0,5 part supplémentaire pour les BOE\* et les familles mono parentales).

Malheureusement la baisse des lignes budgétaires notamment dans le domaine de l'enfance, des chèques vacances, des retraités plombe un peu l'ambiance.

Pour répondre aux nombreuses attentes du personnel, il faut développer des prestations adaptées, novatrices et qui restent sous le signe de la solidarité et l'équité.

Leur qualité et leur variété nécessitent un budget conséquent qui prend en compte la situation financière des agents. Au vu des bénéfices réalisés (plus de 600 millions d'euros pour 2015) La Poste a les moyens d'augmenter le budget social sur toutes les lignes budgétaires

\* BOE : Bénéficiaire de l'Obbligation d'Emploi (handicap)

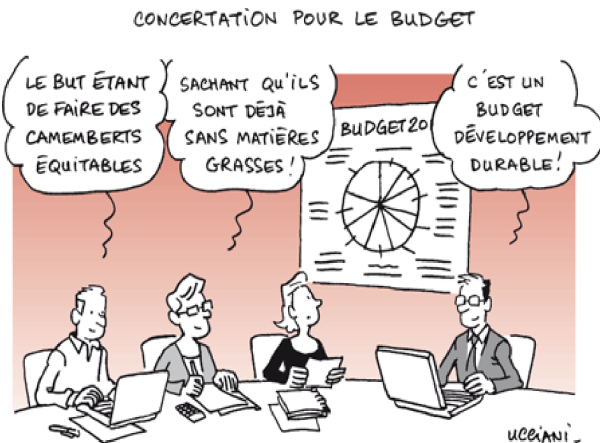
### un budget tout aussi creux....

Le budget de fonctionnement adopté s'élève à 97 827 K€ pour le fonctionnement et 4 100 K€ pour l'investissement. Pour rappel le budget COGAS redéployé en 2015 s'élevait à 102 285 K€ pour le fonctionnement.

Pour la Poste il s'agit d'un bon budget vu le contexte économique et les suppressions d'emplois.

Pour SUD PTT un budget encore une fois à la baisse. Le compte n'y est pas.

Le maintien de l'aide moyenne par agents (environ 700 euros) annoncé par la Poste est un minimum dont nous saurions nous satisfaire. Il ne correspond pas aux besoins des postiers et des postières. La multiplication des réorganisations à la poste visant à faire de la productivité et des bénéfices ne profite pas aux agents et dégrade leurs conditions de travail et de vie. A cela se rajoute un pouvoir d'achat qui ne cesse de diminuer tant pour les actifs fonctionnaires et salariés que pour les retraités.



## Des retraité-es.....chassé-es

Depuis quelques années les retraité-es sont progressivement exclus du dispositif des prestations d'actions sociales de la poste.

Déjà la prestation chèques vacances était devenu moins attractive (baisse du montant maximum d'épargne).

Pas de Coup de Cœur, juste quelques offres liées à la dépendance et à la téléphonie.

Depuis le 1er mars, la gestion des chèques vacances et de l'aide au maintien à domicile est gérée directement par la fonction publique, grand retour en arrière !!!

Nos retraité-es postier-es se retrouvent chassés. C'est un budget de plus de 3 millions d'euros que la Poste récupère. Pour en faire quoi ?, nul ne le sait. Juste la mise en place d'une politique pour les aidants et les aidés dont les contours sont encore très flous

Que reste-t-il du lien à l'entreprise .....pas grand chose.



## Départements d'Outre Mer : L'éloignement facilite l'oubli !!!!

Nouvelle mandature, nouveau plan d'action et toujours rien concernant nos collègues des DOM. Pourtant nous à SUD PTT nous pensions que la politique du COGAS s'appliquait à l'ensemble des postier-es quelque soit leur lieu de résidence. Aujourd'hui force est de constater qu'il n'en est rien, malgré les effets d'annonces et de façades, il y a bien deux politiques sociales mises en place. Si là encore quelques améliorations ont eu lieu (coups de cœur vacances, ouverture séjours AVEA La Poste) force est de constater que pour le quotidien la situation est encore précaire. Concernant la restauration, très peu d'avancé et la non prise en compte de la vie chère dans la valeur du TR complique bien les choses. Il en est de même pour le logement. Ne parlons pas des retraité-es qui aujourd'hui sont dans des situations de grandes précarités dû à la baisse de leur pouvoir d'achat mais aussi par la perte de la prime vie chère dans le montant des pensions. La double peine pour des personnes en situation précaire. Nous revendiquons une étude attentive des dossiers d'aides pécuniaires qui pourraient émaner de nos collègues.

**Pour SUD, les mandats de la représentation du COGAS se suivent et se ressemblent. Rien que du négatif.**

**Les personnels font les frais, en termes de prestations sociales, d'une politique de restriction budgétaire pour des aides pourtant plus que nécessaires.**

**Tout cela nécessite un budget qui prenne en compte la situation de plus en plus difficile des postier-es. Au vu des bénéfices réalisés, la Poste a les moyens d'augmenter le budget social pour satisfaire l'ensemble des demandes de nos collègues.**

**C'est en luttant que nous obtiendrons la satisfaction de nos revendications.**

## Les associations ne doivent plus voter au COGAS

Depuis la mise en place du pilotage partagé et le vote des secteurs associatifs au COGAS nous n'avons eu cesse de dénoncer cet état de fait. En effet les associations sont devenues des prestataires de services et sont du coup juge et partie sur le social des postier-es. Cette situation a été relevée par la Cour des Comptes dans son rapport de la fin d'année 2015. La Poste consciente de ce problème à juste trouvé comme parade une nouvelle présentation du budget où maintenant nous ne votons plus le budget d'une asso mais d'un secteur d'activité. Ouah super !!!!! Nous à SUD PTT nous ne sommes pas dupes et nous exigeons que le pilotage partagé mis en avant par la Poste pour justifier un social de qualité, respecte le vote des personnels. La Poste n'est pas au dessus des lois et doit respecter la représentativité telle que l'a choisie le personnel. Nous demandons donc pour la énième fois que les secteurs associatifs non élus ne soient plus **décisionnels** au COGAS. Qu'ils soient présents oui mais en tant qu'experts.

Nous ne saurions nous satisfaire de cet effet de manche du Président du COGAS pour contourner les décisions de la Cour des Comptes.

## Les différents votes du COGAS :

■ **Sur le plan d'action 2016** : Pour 15 (8 la Poste, 1 FO, 2 CFDT, 1 Union pour agir ensemble, 3 secteurs associatifs : prévoyance-solidarité, sports-loisirs et activités culturelles), **Contre 4** (2 CGT, **2 SUD**), Non pris en compte 1 (votes contradictoires du secteur restauration et activités économiques)

■ **Sur le budget 2016** : Pour 14 (8 la Poste, 1 FO, 2 CFDT, 3 secteurs associatifs : prévoyance-solidarité, sports-loisirs et activités culturelles), **Contre 4** (2CGT, **2 SUD**), Abstention 1 Union pour agir ensemble, Non pris en compte 1 (votes contradictoires du secteur restauration et activités économiques)

■ **Sur la nouvelle politique chèques vacances pour les CDD** : **Pour 18** (8 la Poste, 1 FO, 2 CFDT, 1 Union pour agir ensemble, **2 SUD**, 4 secteurs associatifs), Abstention 2 CGT.

■ **Sur la politique aux aidants** : Pour 16 ( 8 la Poste, 1 FO, 2 CFDT, 1 Union pour agir ensemble, 4 secteurs associatifs), **Abstention 2 SUD**, Contre 2 CGT